

NOTE SUR LE CIRCONSTANT

MAURICE HOUIS

Le circonstant est un terme syntaxique en expansion primaire, selon une terminologie empruntée à André Martinet. L'expansion est par définition facultative, cad. qu'elle ajoute à la proposition une détermination qui peut être supprimée sans invalider l'énoncé. Le circonstant partage cette propriété avec le terme objet. Le segment qui subsiste et qui ne peut être réduit est l'énoncé minimal ou nexus. Le circonstant, ainsi que l'objet, sont en outre des expansions primaires en ce sens qu'elles sont directement liées au nexus. Alors que l'objet n'est pas marqué dans la très grande majorité des cas et qu'il n'est identifiable que par sa position, le circonstant peut être marqué ou non marqué. Notre propos est de relever des procédés par lesquels le circonstant est marqué dans quelques langues africaines. Par définition une telle marque est fonctionnelle puisque son rôle est d'indiquer que, dans un énoncé donné, un rapport existe entre un constituant nominal (nom ou pronom) et le nexus.

La liste que nous donnons n'est pas exhaustive, mais elle recouvre néanmoins les cas les plus fréquents. Nous en proposons cinq: les postpositions, les prépositions¹ et les dérivatifs fonctionnels qui sont des morphèmes, les noms et les verbes fonctionnalisés qui sont des lexèmes.

(1) Le bambara offre le cas très clair de l'usage de postpositions. Elles sont au nombre de quatre: lá, má, yé, ró. A part ró qui a nettement une valeur locative, les trois autres ont des valeurs relationnelles dont il est difficile de rendre compte sous l'étiquette d'une traduction. lá implique une circonstance répondant à une finalité, má une circonstance à laquelle le procès s'adapte, et yé une valeur générale d'association. yé est en outre souvent accompagné de ní qui est le coordinatif: à tágara ní finí yé 'il est-parti et le-tissu avec' (il a emmené le tissu).

Ce qui est caractéristique des parlers manding est que tous emploient des postpositions. On peut étendre ce trait à l'ensemble des parlers mandé, sous certaines réserves. C'est par exemple le cas du mendé qui utilise des postpositions, mais une préposition a (G. Innes, A MENDE GRAMMAR, 1962, p. 100). Il serait intéressant d'en savoir plus long sur ce morphème a, surtout si l'on situe le problème dans le cadre d'une observation d'ensemble: la majorité des langues mandé ont des postpositions et, plus généralement, la majorité des langues qui ont des postpositions sont aussi des langues où le syntagme complétif est construit selon l'ordre déterminant plus déterminé. Parallèlement à cet ordre, pour les langues mandé, on observe que le terme objet précède le verbe. Les rapports analogiques entre le syntagme complétif et le syntagme objectal sont certains, comme l'ont montré G. Manessy (J.A.L. vol. I, no. 1, 1962) et G. Innes (ALST. vol. VIII, no. 1, 1967).

Les deux parlers sara que nous connaissons grâce aux travaux de Charles Vandame²

¹ Nous donnons à pré- et postposition le sens très général de morphème fonctionnel préposé ou postposé.

² MANUEL D'INITIATION AU NGAMBAY (Fort-Lamy, 1961, ronéot., 111 pp.); GRAMMAIRE KENGA (Lyon, ronéot., 1968, 68 pp.). Cf. une bibliographie complète dans 'Le groupe des langues sara, documentation présentée par J. P. Caprile et J. Fédry', AFRIQUE ET LANGAGE (Lyon, ronéot., 1969).

